

Pollionnay



Inauguration du 24 septembre 94 par Monsieur le Préfet du Rhône (Photo H. de Rouville)

Bulletin d'Informations municipales et communales

DECEMBRE 1994 - N° 48



Sommaire

Le Mot du Maire	3
Les délibérations du Conseil municipal	4
Etat civil, Avis	4
L'école publique en quelques chiffres	5
Restaurant scolaire	5
Relais des assistantes maternelles	7
La nouvelle carte nationale d'identité sécurisée	8
Médiathèque municipale	8
Anciens combattants	9
Le sou des écoles	9
L'école en chiffres	10
Calendrier des fêtes 1995	11
Renseignements utiles	13
Associations et sociétés	15
Comité des fêtes	15
Repas de Noël des Anciens	16
M.J.C.	16
Sports	16
Que se passe-t-il à la Maison de la rencontre ?	17
Association des familles de Pollionnay	18
Comité de la foire	19
Sauvegarde des coteaux du Lyonnais	19
Association Geneviève Dumont	20
Association régionale des volontaires du sang	20
Du nouveau sur le canton !	21
Le pôle de compétence "Eau" dans le département du Rhône	21
Le Bénévole	22

Le Directeur Gérant : Monsieur Raymond DUCLOS, Maire

Responsable informations : Jean BLIEM, Adjoint

Responsable commercial : Roger DEROUX, Adjoint

Dépôt légal : décembre 1994

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de Pollionnay,
Chers Amis,

L'année se termine et comme de coutume, commence la période des fêtes, des réunions familiales et amicales, de l'échange des vœux pour l'année nouvelle.

Qu'il me soit donc permis de vous présenter en mon nom et au nom de mon conseil municipal, adjoints, conseillères, conseillers, nos vœux les plus sincères de bonheur pour vous et vos familles. Qu'en 1995, vos souhaits se réalisent et que vos aspirations les plus chères, les plus légitimes, aboutissent.

Mais, que ces jours de fin 1994, qui seront heureux pour la plupart d'entre vous, ne nous voient pas certaines difficultés présentes, certains problèmes qu'ils nous faudra bien essayer de résoudre, il s'agit des cas ou situations suivantes (liste non exhaustive) :

- pour le social : des exclus, des déshérités, des enfants malheureux, de nos anciens sans ressources, des sans-abri, du manque de travail qui atteint maintenant toutes les couches de la population.
- pour la médecine : du sida corollaire, de la drogue, drogue qui empoisonne une partie heureusement infime de notre jeunesse.
- pour le spirituel : du développement des sectes qui attirent des hommes et des femmes, même des adolescents qui croient trouver dans les règles très strictes, édictées par les gourous, un réconfort alors qu'ils abandonnent leur personnalité.
- et pour le monde : des guerres et des massacres qui continuent et la misère qui sévit dans de nombreux pays.

Nous sommes tenus au courant de tous ces faits, de tous ces événements, jour par jour, heure par heure, minute par minute, par tous les médias (presse, radio, télévision), qui traquent l'information agréable ou désagréable pour nous renseigner évidemment, mais aussi pour faire monter les tirages, les audiences radio et télé et par là même acquérir de nombreux contrats publicitaires : publicité très souvent tapageuse, rabâcheuse et dénuée de tout effort artistique.

Devant tous ces maux qui sévissent, devant ces nouvelles alarmantes qui nous stressent, devant cette actualité préoccupante, il est primordial de ne pas abandonner. Il nous faut lutter pour que le social ne pose plus de problème, pour que la médecine et la morale triomphent de leurs obstacles, pour que la paix soit l'apanage du monde entier, pour que la misère disparaisse, pour que règne l'honnêteté, la probité, le sens civique, le respect d'autrui, le respect des lois et des règlements de la République.

En ce qui concerne nos investissements : la pose du collecteur d'assainissement de la vallée sud est terminée. Le Sarrazin, en presque totalité, est raccordé, la blanchisserie du Gaminon ainsi que les maisons de retraite ou de convalescence (Aurélias et les Presles), le sont aussi ou le seront incessamment, resteront les antennes prévues pour récupérer les eaux usées du Vivarais, de la Poizatière et des maisons situées en périphérie de ces hameaux.

La mairie rénovée ainsi que toutes les réalisations récentes, constructions et espace paysager, ont été inaugurées par Monsieur le Préfet Paul Bernard, le samedi 24 septembre.

Nous avons changé le site du futur groupe scolaire car nous avons noté certaines réticences concernant le terrain mis en réserve. Aussi, grâce à la compréhension des propriétaires que nous remercions, nous avons réalisé cette transaction à l'amiable et par là même évité toute la lourdeur et le désagrément d'une déclaration d'utilité publique et ainsi gagner du temps et de l'argent.

Soyez sans inquiétude, le groupe scolaire (absolument nécessaire), avec ses six classes, son restaurant, ses abords, sera construit simple mais fonctionnel et confortable, sans d'inutiles fioritures.

Il est regrettable que nous n'ayons pu créer la zone artisanale décidée lors de la révision du P.O.S. (le Schéma Directeur de l'Ouest Lyonnais auquel notre commune est rattachée ne l'ayant pas prévu dans ses plans et dans son règlement), car nos finances, par le recouvrement de la taxe professionnelle, s'en seraient trouvées fortement améliorées.

A vous tous, chers Administrés, très bonne année 1995.

Le Maire,
Raymond DUCLOS.

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 octobre 1994

● Une demande de concours de la D.D.A.F. pour la 14^{ème} tranche d'assainissement (Vivarais, partie Poizatière) sera déposée afin de prendre rang pour obtenir une subvention du Conseil général. La réalisation en sera conditionnée par les possibilités financières de la commune (projet groupe scolaire).

● Le Conseil refuse l'exonération de la T.L.E. demandée par l'OPAC, pour son programme de construction.

● Le Conseil demandera que, lors des travaux de franchissement des ruisseaux Ratier et Mercier par la D30, le raccordement délicat avec la route de la Rapaudière soit correctement étudié.

● Etudes surveillées et enseignement de l'anglais sont reconduits à l'école publique.

● La participation communale aux travaux du Syder (renforcement de l'éclairage public) s'élève à 8 136 F sur un coût de 287 000 F.

● La mairie a reçu des plaintes concernant la divagation de "chiens agressifs" au voisinage de la croix du Ban.

Séance du 17 novembre 1994

● Le Conseil municipal donne, à l'unanimité, autorisation à M. le Maire de signer l'acte authentique d'acquisition d'un terrain appartenant à M. Saint Cyr, en vue de la construction du groupe scolaire.

● M. le Maire fait part que les services préfectoraux ont élaboré une réorganisation de la D.D.E. : Pollionnay, comme toutes les communes du canton, sera rattachée à Tassin. Le Conseil, à l'unanimité, se déclare contre le nouveau découpage.

● M. le premier adjoint indique que suivant la nouvelle loi sur l'eau, toute zone Na ne pourra être débloquée que si elle est raccordable à un égout.

● Le contrat CATE, signé entre Jeunesse et Sports et la commune concernant les activités périscolaires des élèves de l'école, est reconduit.

● M. le Maire fait part de la démission de M. André de la présidence de la C.R.C.L. à la suite de la décision préfectorale de partager celle-ci en deux communautés de communes élargies.

● Une position de refus contre le projet de contournement autoroutier ouest a été élaborée par plusieurs communes : Pollionnay s'y associe.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

ETAT CIVIL

■ NAISSANCES

Corentin Léo Camille Op de Beeck le 6 novembre
Eva Julia Moissonnier le 18 novembre

■ DÉCÈS

Jean-Claudius Jasserand le 8 octobre
3 décès au Centre médical des Presles.
3 décès à la maison de retraite "Jean Villard".
6 décès à la maison de retraite "Les Aurélias".

AVIS

■ RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en octobre-novembre ou décembre 1977 doivent se faire recenser en mairie au mois de janvier 1995.

Apporter la carte d'identité et le livret de famille des parents.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

L'ECOLE PUBLIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

Effectifs

• Rentrée 94

Classe pré-élémentaire de M. Malagutti	32
Classe pré-élémentaire de M. O. Micollon	34
Classe élémentaire de R. Beaumont	22
Classe élémentaire de B. Cavassa	29
.....Total :	117

En comparant aux effectifs des années antérieures, la progression est continue :

Rentrée 88	60
Rentrée 89	68
Rentrée 90	76
Rentrée 91 (3 ^{ème} classe ouverte)	77
Rentrée 92 (4 ^{ème} classe ouverte)	96
Rentrée 93	101

Prévision rentrée 95 : 128 avec ouverture probable d'une 5^{ème} classe.

Coût

• Restaurant scolaire :

Repas servis en 93-94 : 7 072
pour un coût total de 138 497 F (soit 19,58 F le repas)
dont 38,7 % à la charge de la collectivité.

• CATE (Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfance) 93-94 :

Activités scolaires et périscolaires, classes extérieures :
184 910 F supportés par :

- Jeunesse et sport	19,5 %
- Sou des écoles	15,5 %
- Familles	23,0 %
- Mairie	42,0 %

• Budget prévisionnel CATE 94-95 : 132 900 F

Coût réduit après abandon des classes découvertes.

• Coûts scolaires globaux (93-94) à la charge de la commune :

- pour un élève de pré-élémentaire	6 280 F
- pour un élève de classe élémentaire	3 140 F

Projet

Un CLSH (Centre de Loisirs sans hébergement) devrait être mis en place, peut-être dès la rentrée 95, permettant un accueil des enfants chaque jour de classe, de 7 h 30 à 18 h. Cette structure est actuellement négociée avec Jeunesse et sport, la Caisse d'allocation familiale et la Protection maternelle et infantile (P.M.I.).

J. Bliem.

RESTAURANT SCOLAIRE

Information

1 - Les tickets du restaurant scolaire sont en vente exclusivement aux moments des permanences de Monsieur le garde municipal, le dernier vendredi de chaque mois, salle des associations, de 8 h 30 à 9 h 30 et de 16 h à 17 h. vous pouvez aussi remettre un chèque correspondant au nombre de tickets désirés à votre enfant ce jour là. Ce chèque sera donné à Monsieur le garde municipal au moment de la récréation.

2 - Chaque vendredi, les enfants utilisant le restaurant scolaire la semaine suivante, doivent fournir tous les tickets correspondants, accompagnés d'un exemplaire de la fiche ci-dessous indiquant les jours de fréquentation. Vous pouvez vous procurer cette fiche auprès des enseignants de l'école.

Restaurant scolaire de Pollionnay

Inscriptions pour la semaine du _____ au _____
Nom : _____ Prénom _____

mangera (cercler les jours)

Lundi mardi jeudi vendredi

Fiche à remettre le vendredi matin accompagnée des tickets correspondants aux repas de la semaine suivante.

3 - Toute absence d'un élève inscrit au restaurant doit être signalée à Madame Pocachard (78 48 15 15 ou 78 48 10 02), avant la veille 18 heures, sinon le ticket du jour restera dû.

- Prix du repas pour les enfants du primaire : 17 F.
- Prix du repas pour les enfants de la maternelle : 15,15 F.

4 - N'oubliez pas de munir votre enfant d'une serviette de table propre le lundi matin et de veiller à ce qu'il la rapporte le vendredi soir.

ATTENTION !

Les "oublis" devenant trop nombreux, voici la procédure qui sera mise en place :
Madame la responsable du service municipal du restaurant scolaire nous informe de nombreux et importants retards dans la fourniture de tickets par certaines familles.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

Ces négligences perturbent le bon fonctionnement du service, ce qui n'est pas admissible. Ainsi, après avis du Conseil d'école du 3 décembre 1994, le Conseil municipal du 12 décembre 1994 a décidé que les tickets devant être fournis le vendredi (semaine 1) pour la semaine suivante (semaine 2), la non fourniture des tickets entraînera le refus des enfants au restaurant scolaire pendant la semaine 3.

Exemple : vendredi 2 décembre, Paul ne fournit pas les tickets pour la semaine du 5 au 9 décembre, il ne sera pas admis au restaurant scolaire pendant la semaine du 12 au 16 décembre.



RÉSIDENCE LES ÉMERAUDES



Maison d'accueil et foyer logement pour personnes âgées

Pour mieux vous servir,
LES ÉMERAUDES 5
14 chambres d'accueil temporaire



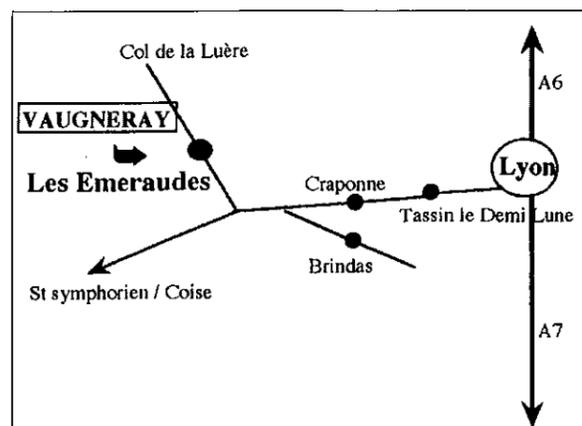
20, avenue du Docteur Serullaz 69670 Vaugneray – Tél. 78 45 90 00 – Fax 78 45 90 34

Située dans une région calme et paisible au pied des Monts du Lyonnais la RÉSIDENCE LES ÉMERAUDES vous accueille dans un cadre agréable.



A l'ouest de Lyon, le village de Vaugneray, desservi par les TCL, vous offre tous les commerces de proximité : presse, alimentation, marché (mardi et samedi), restaurants, pharmacie, poste, banques.

Pour tous renseignements et inscriptions :
Mme Pognant : Tél. 78 45 90 00



REFLETS DE LA VIE LOCALE

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

INFORMATION SUR L'OUVERTURE DU RELAIS

Parents, vous souhaitez faire garder votre enfant, mais comment trouver quelqu'un en qui avoir confiance ?

Assistante maternelle, vous êtes disponible pour accueillir chez vous un enfant ?

Pour vous faciliter la vie, un relais Assistantes maternelles ouvrira ses portes le 16 janvier 1995 près de chez vous sur les communes de Ste Consorce, St Genis-les-Ollières, Marcy-l'Etoile, Pollionnay et Grézieu-la-Varenne.

Né d'une association intercommunale "Les Lutins de l'Ouest", et géré par l'ALATFA, ce nouveau service a pour objectif d'aider les parents et les assistantes maternelles à se rencontrer et être mieux informés.

Il est animé par une spécialiste de la Petite Enfance, Madame Christine Tersoglio, éducatrice de jeunes enfants.

Le relais propose aux familles :

- des informations sur l'accueil à domicile.
- des formations pour les assistantes maternelles.
- des conseils dans toutes les démarches administratives.
- une information sur les aides financières auxquelles elles peuvent prétendre.
- une meilleure connaissance de leurs droits et devoirs d'employeur.

Le relais est aussi un service pour les assistantes maternelles.

Il est un lieu d'échanges, d'informations et d'aide pour tous les problèmes de la vie quotidienne en proposant :

- des rencontres avec les parents, les assistantes maternelles et d'autres professionnelles de la petite enfance.
- une information sur les droits et la réglementation, les conditions d'obtention de l'agrément, ses avantages.
- l'opportunité de suivre une formation organisée par les services de PMI.

Ainsi, le relais a pour objectif d'aider les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession et d'être un soutien pédagogique.

Etre assistante maternelle est un vrai métier ; le relais vous informe sur les avantages d'être agréée.

- Il reconnaît à l'assistante maternelle un statut professionnel et lui trouve des possibilités de formations.
- Il permet de bénéficier d'un régime fiscal avantageux et ouvre des droits personnels au régime général de Sécurité sociale (maladie, vieillesse), à un régime de retraite complémentaire et aux Assedic en cas de chômage.

Le relais assistantes maternelles est un service permettant d'améliorer la qualité d'accueil du jeune enfant, de mieux s'informer et se former.

A partir du 16 janvier 95, dans chaque commune, des permanences régulières et temps collectifs permettront à chacun de profiter de ce service.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- Contacter les différentes mairies. Pour Pollionnay, le mercredi de 9 h à 12 h,
- ou
- Animations Loisirs Jeunes - ALATFA
58 bis, rue Sala 69002 Lyon. Tél. 72 40 96 42.

YAMAHA
LYON

Alexis Motos

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
motos et accessoires

3 et 5, avenue Jean Jaurès - tél. : 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin - tél. 78 69 08 62 - fax 78 61 70 70

**AUTO-ECOLE DE
CHARBONNIERES**

Conduite
accompagnée
à partir de 16 ans

Gérard CORNU

4, avenue de la Victoire
CHARBONNIERES-LES-BAINS

Tél. : 78 87 17 30
(RÉPONDEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT

Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h

REFLETS DE LA VIE LOCALE

LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ SÉCURISÉE

Nouveau processus de fabrication...

Par décret en date du 19 mars 1987, il a été décidé de recourir à un système informatisé national de gestion des cartes nationales d'identité à sécurité renforcée. Pour le département du Rhône, c'est à partir du 21 novembre 1994 que ce système a été mis en place. La carte nationale d'identité dite sécurisée est réalisée d'après un nouveau procédé de fabrication la garantissant de la contrefaçon et de la falsification. Elle offre ainsi à son détenteur une protection et une garantie contre les fraudes et l'usurpation d'identité. En effet, la technologie utilisée permettra la lecture optique de certaines mentions par les services de police ou de gendarmerie.

Bien entendu les cartes cartonnées établies antérieurement conservent leur pleine valeur jusqu'à la limite des 10 ans de validité pour sortir du territoire.

...Nouvelle procédure de délivrance

Comme par le passé, la demande de délivrance de ces cartes s'effectuera auprès de la mairie du domicile et sur présentation des pièces habituelles (2 photos, 1 timbre fiscal de 150 F, etc.). Ce sont les services de la Préfecture qui les délivreront. Elles seront ensuite retirées auprès de la mairie.

Par contre, la fabrication matérielle aura lieu dans un unique centre de production.

En contre partie de plus de sécurité et de fiabilité, ce sont donc quelques exigences supplémentaires pour les demandeurs lors de la demande de délivrance, avec :

- un délai de délivrance plus long qui devrait être en moyenne d'un mois,
- l'impossibilité de la prise en compte des cas d'urgence,
- la présence obligatoire du demandeur lors du dépôt de la demande, notamment pour le relevé de son empreinte digitale.

Il est à noter que la carte nationale d'identité reste un document officiel, qui permet à tout citoyen de justifier de son identité et de sa nationalité, mais qu'en aucun cas sa possession n'est obligatoire, bien qu'elle soit nécessaire en de nombreuses circonstances de la vie quotidienne (paiement par chèque, exercice du droit de vote, franchissement des frontières de 22 pays...).

Enfin, en cas d'urgence, il sera toujours possible de demander la délivrance d'un passeport pour lequel le délai est d'environ 10 jours.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous vouliez voter en 1995 pour les élections présidentielles et les élections municipales, nous vous rappelons que l'inscription sur les listes électorales était encore possible **jusqu'au 31 décembre 1994, dernier délai.**

Au delà de cette date, seuls quelques cas particuliers dont les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} janvier et la veille du jour du scrutin pourront s'inscrire.

Par ailleurs, les jeunes qui auront 18 ans entre le 1^{er} janvier et le dernier jour de février 1995 peuvent s'inscrire avant le 31 décembre 1994.



MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Grâce au soutien du Comité des fêtes, le 21 octobre, nous avons passé une bien bonne soirée avec le groupe de mimes de la M.J.C. de Vaugneray, "Les Anomimes".

L'Assemblée générale des lecteurs aura lieu à la Médiathèque, le 10 février 1995 à 20 h 30.

Les réinscriptions se feront à partir du 1^{er} janvier 1995, sans modification de tarif fixé par le Conseil Municipal, soit 30 F par personne de plus de 14 ans, et gratuit pour les enfants de moins de 14 ans.

*Je souhaite dans la maison
Une femme ayant sa raison,
Un chat passant parmi les livres,
Des amis en toute saison
Sans lesquels je ne peux pas vivre.
Guillaume Apollinaire.*

Bonne Année !

Suzanne Battesti

REFLETS DE LA VIE LOCALE



ANCIENS COMBATTANTS

de Pollionnay - Sainte-Consoce
Marcy l'Etoile

Nos vœux

1994 s'éteint doucement avec ses souvenirs, heureux et parfois douloureux pour certains...

1995 s'offre à nous... avec ses incertitudes, les conflits, le chômage, l'avenir de la jeunesse, etc.

Soyons néanmoins confiants et gardons l'espoir, en prenant conscience du coût à payer pour nos aspirations diverses. Pensons aux plus déshérités et tournons-nous vers la solidarité.

Meilleurs vœux à vous tous, amis anciens combattants et sympathisants, à vos familles, à ceux qui vous sont chers. Que 1995 chasse nos inquiétudes en ramenant la paix autour de nous.

Choucroute 1994

Le 19 novembre, dans la salle des fêtes municipale, près de 80 participants étaient réunis pour cette fête traditionnelle. Notre habituel et excellent traiteur Pierre, aidé par son équipe au service efficace, sut satisfaire les appétits les plus solides ainsi que les plus fins gourmets. La danse, naturellement, fut de la partie, aux accents d'une musique presque douce ne mettant pas à mal nos tympanes. Même les jeunes présents en furent ravis. Rendez-vous à l'année prochaine... oui, la date est déjà fixée : le 18 novembre 1995.

Assemblée générale

Notre assemblée générale se tiendra le samedi 22 janvier 1995 à 16 h, salle des associations de Pollionnay.

Règlement des cotisations à partir de 15 h.

Comme d'habitude, l'assemblée sera suivie d'un "petit mâchon" offert aux anciens combattants, conjoints, sympathisants et amis invités.

Une circulaire vous parviendra prochainement.

R. Droux, Président.



Merci de votre confiance aux
annonceurs qui aident à la
parution du
Bulletin Municipal.

LE SOU DES ECOLES

L'année 1994 se termine et pour le Sou des écoles comme pour la plupart des associations, **l'heure est au bilan.**

Cette année, les manifestations organisées par le Sou des écoles avec le concours des élèves et des instituteurs des écoles primaires et maternelles ont été placées sous le signe de la continuité.

Comme les années précédentes, trois grandes manifestations au cours desquelles se sont conjuguées la fête, la convivialité et la bonne humeur, ont égayé cette année scolaire, à savoir :

- la fête de Noël,
- le désormais traditionnel loto,
- la fête de l'enfance.

Les bénéficiaires de ces manifestations complétés par le versement d'une cotisation annuelle de 60 F par famille et de dons individuels auront permis :

- d'effectuer un don de 4 000 F aux coopératives scolaires.
- de contribuer à l'achat de matériels divers pour les écoles (ordinateur, vélo, casques d'écoute, etc.) pour un montant de 9 435,50 F.
- et enfin, de participer au financement des activités du CATE et des séjours scolaires proposés à nos enfants pour 30 029,20 F, c'est-à-dire en particulier :
 - voyage de deux jours à Avignon pour les moyennes et grandes sections de maternelle,
 - journée au Touroparc pour les petites sections de maternelle,
 - voyage en Alsace de cinq jours pour les élèves de l'école primaire.

L'heure est aussi aux remerciements

Merci à l'équipe enseignante pour ses compétences, son dynamisme, son enthousiasme et surtout sa disponibilité. Il est peu fréquent, et cela mérite d'être souligné, de voir des instituteurs prendre autant de temps sur leur repos et leurs loisirs pour venir apporter un soutien très apprécié à une association comme la nôtre.

Un grand merci également à tous les parents qui nous ont soutenus à un moment où un autre au cours de cette année. Merci pour l'aide massive apportée au moment de la mise en place des manifestations.

Merci enfin à la municipalité et à nos élus pour l'effort fourni en faveur de nos écoles.

L'heure est enfin aux vœux

Nous voulons en exprimer trois.

Le premier : que 1995 voit enfin la concrétisation de tous nos efforts par la réalisation du désormais incontournable et indispensable groupe scolaire.

Le deuxième : que notre enthousiasme demeure pour que nous puissions continuer à contribuer à l'épanouis-

REFLETS DE LA VIE LOCALE

sement de nos enfants au sein de l'école avec une participation encore plus massive des parents.

Le troisième : que cette année soit placée pour vous tous sous le signe de la paix, de la joie et de la santé.

Bonne année à tous !

Calendrier des fêtes 94/95 :

- 18 mars, à 20 h, loto à la salle polyvalente.
- 17 juin, fête de l'enfance.

D Mugnier.



L'ÉCOLE EN CHIFFRES

Quelques données à méditer...

L'école de Pollionnay accueille chaque année de plus en plus d'enfants. Même si cela est signe de renouvellement de population, cela ne va pas sans poser quelques problèmes de locaux et d'espace. Les parents avertis et nos instituteurs en savent quelque chose ! La progres-

sion du nombre d'enfants fréquentant l'école est spectaculaire :

- en 1991-92 : 80 élèves
- en 1992-93 : 102 élèves
- en 1993-94 : 109 élèves
- en 1994-95 : 117 élèves

De même, le nombre croissant d'enfants mangeant à la cantine nous a obligé à trouver une solution, à savoir : utiliser la salle des associations dès que le nombre de repas dépasse 60.

L'éclatement des locaux (outre leur exigüité) provoque de réels problèmes de sécurité lors du déplacement des enfants dans le village, ainsi que des difficultés de stationnement aux heures de sortie d'école.

Si ces chiffres ne sont qu'un rappel pour certains, ils permettront à d'autres de réaliser que les locaux actuels ne sont vraiment plus adaptés aux besoins de l'école.

La construction d'un groupe scolaire s'impose alors comme une évidence. Gageons que cette prise de conscience collective soit un détonateur, et que chacun œuvre par son soutien ou son action au vote **rapide** du projet, puis au démarrage des travaux.

Les représentants des parents d'élèves.

TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

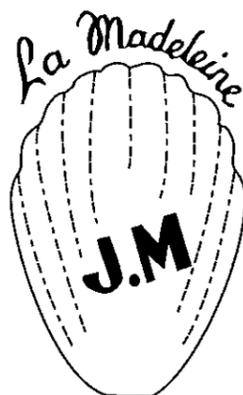
7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Tél. : 78 59 22 64



S.A.R.L. BEAUPELLET

ARTISAN DIPLOMÉ
« La Rapaudière »
69290 POLLIONNAY
Tél. : 78 48 12 48
Fax : 78 48 16 57

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages
entretien chaufferie et ramonage cheminées



Fournisseurs en collectivités

BISCUITERIE - VIENNOISERIE - PATISSERIE - SPECIALITES « PUR BEURRE »
Madeleines - Brioches - Croissants - Tartes

SOFAADIS S.A.

Anc. E^{ts} MAISONNEUVE

Chemin des Bruyères - 69280 SAINTE-CONSORCE
Tél. : 78 57 09 47 - Fax 78 57 92 58

VENTE AUX PARTICULIERS

CALENDRIER DES FETES 1995

Organisateur	Date	Heures	Activité	Lieu
Football	Samedi 7 janvier	17 h	Tirage des Rois	Salle des associations
Municipalité	Dimanche 8 janvier	11 h	Vœux du maire	Salle municipale
Cercle agricole	Dimanche 15 janvier		Assemblée générale	Cercle
Maison de la rencontre	Dimanche 15 janvier	10 h 30	Assemblée générale	Maison de la rencontre
Comité de la foire	Mardi 17 janvier	20 h 30	Assemblée générale	Salle des associations
Club du tilleul	Jeu di 19 janvier	13 h 30	Assemblée générale	Salle municipale
Cercle agricole	Samedi 21 janvier	12 h	Saint Vincent	Cercle (Restaurant)
M.J.C.	Dimanche 22 janvier		Sortie ski "La Norma"	
Société de chasse	Dimanche 22 janvier	9 h 30	A.G. fermeture	Salle des associations
Anciens combattants	Samedi 28 janvier	16 h	Assemblée générale	Salle des associations
Boule des pins	Samedi 28 janvier	13 h 30	Coupe municipalité	Boulodrome Vaugneray
Boule des pins	Dimanche 29 janvier	13 h 30	Coupe municipalité	Boulodrome Vaugneray
Association des familles	Mercredi 1 ^{er} février	20 h 30	Assemblée générale	Salle des associations
Club La randonnée	Samedi 4 février	20 h 30	Soirée	Salle municipale
M.J.C.	Samedi 4 février		Sortie ski "Gd Bornand"	
Médiathèque	Vendredi 10 février	20 h 30	Assemblée annuelle	Médiathèque
Maison de la rencontre	Samedi 11 février		Sortie métro "Musée"	
Boule des pins	Dimanche 12 février	10 h	Assemblée générale	Salle des associations
Classes en 5	Samedi 25 février	20 h 30	Soirée costumée	Salle municipale
Club du tilleul	Dimanche 26 février	Journée	Concours de belote	Salle municipale
Football	Samedi 4 mars	20 h 30	Soirée	Salle municipale
Comité des fêtes	Vendredi 10 mars	20 h 30	Assemblée générale	Salle des associations
Club du tilleul	Jeu di 16 mars	14 h	Anniversaire	Salle municipale
Sou des écoles	Samedi 18 mars	20 h	Loto	Salle municipale
M.J.C.	Samedi 18 mars		Sortie ski "Val Fréjus"	
Maison de la rencontre	Dimanche 2 avril	Journée	Sortie métro "Musée"	
Association des familles	Dimanche 9 avril	Journée	Repas spectacle	Salle municipale
Boule des pins	Samedi 15 avril	13 h 30	Coupe sociétaires	Stade TT
Boule des pins	Lundi 17 avril	8 h 30	Coupe Recollin	Stade 64D TC
Boule des pins	Lundi 17 avril	13 h 30	Coupe Blanchard	Stade 32D TC
Classe en 5	Dimanche 23 avril		Fête des classes	Salle municipale
Commission environnement	Semaine 24 au 30 avril		Semaine environnement	
Commission environnement	Samedi 29 avril	Journée	Nettoyage commune	
Classes en 6	Dimanche 30 avril	Nuit	Muguet de mai	
Société de chasse	Dimanche 7 mai	9 h 30	Assemblée générale	Salle des associations
Anciens combattants	Lundi 8 mai		Repas annuel / Défilé	Salle municipale/Restaur.
M.J.C.	Samedi 13 mai	20 h 30	Soirée dansante	Salle municipale
Maison de la rencontre	Dimanche 14 mai	Journée	Sortie	
Football	Dimanche 21 mai	Journée	Tournoi débutants	Stade
Association des familles	Samedi 27 mai	14 h 30	Après-midi gymnastique	Salle municipale

CALENDRIER DES FETES 1995

Organisateur	Date	Heures	Activité	Lieu
Association des familles	Dimanche 28 mai	11 h 00	Fête des mères/vin d'hon.	Salle municipale
Football	vendredi 9 juin		Concours pétanque	Stade
Football	Dimanche 11 juin		Tournoi Seniors	Stade
Ass. Geneviève Dumond	Dimanche 11 juin	Journée	Portes ouv. "Sculptures"	La remise
Sou des écoles	Samedi 17 juin		Fête des écoles	Salle municipale/stade
Paroisse	Dimanche 18 juin	Journée	Fête paroissiale	
Club du tilleul	Jeudi 22 juin	14 h	Anniversaire	Salle municipale
Club de football	Vendredi 23 juin	17 h	Assemblée générale	Salle des associations
Classes en 6	Samedi 24 juin	20 h 30	Feu / soirée	
Maison J. Villard	Dimanche 25 juin	Journée	Portes ouvertes	
Boule des pins	Vendredi 30 juin	19 h	Coupe Morel/Boulangier	Stade
Société de chasse	Samedi 1 ^{er} juillet	Journée	Ball trap	
Association des familles	Dimanche 2 juillet	Journée	Journée familles	
Société de chasse	Dimanche 2 juillet	Journée	Ball trap	
Sapeurs pompiers	Jeudi 13 juillet	20 h 30	Bal	Salle municipale
Sapeurs pompiers	Vendredi 14 juillet		Défilé / vin d'honneur	Salle municipale
Classes en 6	Sam. 2, dim. 3 sept.		Vogue	
Comité de la foire	Dimanche 3 sept.		Foire de Pollionnay	Salle municipale
Maison de la Rencontre	Dimanche 3 sept.	Journée	Expo foire	Maison de la rencontre
Anciens combattants	Samedi 9 sept.		Voyage annuel	
Club du tilleul	Jeudi 14 sept.	14 h	Anniversaire	Salle municipale
Club du tilleul	Sam. 16, dim. 17 sept.	Journée	Fête équestre	Circuit Janin Thivost
Club du tilleul	Dimanche 15 octobre	10 h	Repas	Salle municipale
Médiathèque	Vendredi 20 octobre	20 h 30	Soirée spectacle	Salle municipale
Club La Randonnée	Samedi 21 octobre	20 h 30	Assemblée générale	Salle municipale
Cercle agricole	Dimanche 28 octobre	20 h 30	Concours de belote	Salle municipale
Classes en 6	Samedi 4 novembre	20 h 30	Soirée	Salle municipale
Boule de pins	Samedi 4 novembre	13 h 30	Coupe Loison	Stade
Sapeurs pompiers	Vendredi 10 novembre	20 h 30	Soirée / repas	Salle municipale
Anciens combattants	Samedi 11 novembre		Défilé	Salle municipale
Anciens combattants	Samedi 18 novembre	12 h	Choucroute	Salle municipale
Ass. Geneviève Dumond	Samedi 18 novembre	10 h 00	Assemblée générale	Salle des associations
Société de chasse	Samedi 25 novembre	20 h 30	Repas / soirée	Salle municipale
Sapeurs pompiers	Samedi 2 décembre	12 h	Sainte Barbe	Restaurant
Municipalité	Samedi 2 décembre	Journée	Repas des Anciens	Salle municipale
Comité des fêtes	Vendredi 8 décembre	18 h	Illuminations	
Club du tilleul	Jeudi 14 décembre		Repas de Noël	Salle municipale
Municipalité	Vendredi 15 décembre	19 h	Noël employés municip.	Restaurant
Sou des écoles	Dimanche 17 déc.	14 h	Arbre de Noël	Salle municipale
Maison de la rencontre	Les 1 ^{er} et 3 ^e dimanches de chaque mois	de 10 h à 12 h	"Dimanches Café"	Maison de la rencontre

REFLETS DE LA VIE LOCALE

Renseignements utiles

• Mairie

- **Maire** : M. Duclos Raymond.
- **Adjoint** : MM. Larue Henri, Deroux Roger, Bouchard Jean, Bliem Jean.
- **Membres** : MM. Jasserand J.-Paul, Pocachard René, M^{me} Rivoire Monique, MM. Morel Bernard, Biret Yannick, Ravel Robert.

Monsieur le Maire reçoit les jeudi et samedi de 11 h à 12 h, sur rendez-vous.

MM. les Adjointes reçoivent sur rendez-vous et jeudi : M. Larue de 10 h à 12 h ; M. Bouchard de 9 h 30 à 10 h 30.

- **Secrétaire** : M^{me} Chantre Jeannette - Tél. : 78 48 12 09
Secrétariat ouvert les mardi, mercredi et samedi de 9h à 12 h - le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

- **Garde-Champêtre** : M. Latour Gérard - Tél. : 78 48 11 77

- **Gendarmerie** : Brigade de Vaugneray - Tél. : 17

- **Perception** : Vaugneray - M^{me} Kervella - Tél. : 78 45 80 74

- **E.D.F.** : Craponne - Tél. : 78 57 28 88

- **S.D.E.I.** : 244, rue du Général de Gaulle à Brignais 69530 - Tél. : 78 05 13 08

- **Équipement et logement** : Subdivision de Mornant-Vaugneray - Tél. : 78 44 13 44
- Permanence le mardi matin - Bureau des conducteurs de travaux : 78 45 80 01

- **Médiathèque municipale** : M^{me} Annie Danière - Tél. : 78 48 14 69.
Aux heures d'ouverture mercredi, samedi, dimanche de 10 h à 12 h.

• P.T.T.

- **Recette auxiliaire** : M^{me} Badoil Nicole - Tél. : 78 48 10 00.
Ouverture de 9 h à 12 h et le samedi de 9 h à 11 h. Cabine téléphonique : interurbain à la disposition du public.

• Ecole publique

- **Directeur** : M. Cavassa Bernard
- **Instituteurs** : M. Beaumont Roger
Téléphone école : 78 48 10 60 - M^{me} Micollon, M^{me} Malagutti - Ecole maternelle Tél. : 78 48 12 38.
- **Restaurant scolaire** : M^{me} Pocachard - Tél. : 78 48 15 15

• Maison de Retraite "Jean Villard"

Directeur : M. Blanchard J.-Loup - Tél. : 78 48 11 75

• Clinique de Gériatrie "Les Presles" - Tél. 78 87 41 41

• Maison de Retraite "Les Aurélias" - Tél. 78 87 42 42

• Paroisse

- **Messe** : le dimanche à 10 h 15. Permanence à la cure le mercredi matin de 9 h à 11 h. Tél. : 78 48 12 14
- **Prêtre** : père Rivoire, Cure de Vaugneray.

• Horaire des cars TCL ligne 72 du lundi au vendredi

- **Renseignements** : 78 71 70 00
- **Départ de Gorge de Loup** : 6 h 08, 10 h 55, 13 h 15, 17 h 25, 18 h 00, 18 h 30, 19 h 25
- **Départ de Pollionnay** : 6 h 45, 11 h 35, 13 h 05, 18 h 15, 18 h 45, 19 h 15, 20 h 05

• Corps des sapeurs pompiers

• Chef de corps :

<i>Sous-Lieutenant</i> :	Biret Yannick	78 48 10 01
<i>Adjudant</i> :	Picotin Henri	78 48 10 31
<i>Sergent</i> :	Terrasse Olivier	78 48 12 06
<i>Caporaux</i> :	Giraud Paul	78 48 14 51
	Rivoire Paul	78 48 14 37

• Sapeurs :

<i>Brossard Lucien</i>	78 48 12 64
<i>Brossard David</i>	
<i>Brossard Laurent</i>	
<i>Chantre Jean-Michel</i>	78 48 10 48
<i>Delorme Jean-Marc</i>	78 48 10 51
<i>Delorme Patrick</i>	78 48 11 88
<i>Martin André</i>	78 48 14 74
<i>Pocachard Patrick</i>	78 48 10 02
<i>Vandenberg Tom</i>	78 48 13 25
<i>Terrasse Sophie</i>	

• Urgences

- En cas d'accident ou d'incendie : **appelez le 18.**
- **Garde-champêtre** - 78 48 11 77
- **Gendarmerie de Vaugneray** - 17
- **Docteur Champetier à Pollionnay** - 78 48 11 56
- **Centre Antipoison de Lyon** - 78 54 14 14.
- **SOS Amitié** - 78 29 88 88.
- **Taxi Lionel** - Pollionnay - 78 48 14 60
Tél. voiture : 72 29 85 39.

L.M. MAÇONNERIE

Tél. : 78 48 13 30

Lucien MARIGNIER

Les Mandrières - 69290 POLLIONNAY

REFLETS DE LA VIE LOCALE

• Social

- **Assistante sociale du régime général de la Sécurité Sociale :** M^{me} Curtil

Permanences tous les 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 11 h à la salle Jourdan à Pollionnay, ou le mardi de 10 h à 12 h au Centre Médico-Social de Vaugneray - Tél. : 78 45 83 11.

- **Assistante sociale de la Mutualité Sociale Agricole :** M^{me} Doucet.

Permanences tous les 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 11 h à la salle Jourdan à Pollionnay ou le mardi de 9 h à 12 h à la Mairie de Vaugneray - Tél. : 78 45 80 48.

- **Infirmière pour la protection maternelle et infantile :**

Service des nourrissons et de l'enfance : M^{me} Phal
Permanence le mardi de 9 h à 12 h au Centre Médico-Social de Craponne, place A.-M. Perrin - Tél. : 78 57 03 66.

- **Association Intercommunale au Service des Personnes Agées :**

Service d'aide ménagère - place A.-M. Perrin à Craponne - bâtiment de la poste - Tél. : 78 57 34 09.

- **Fédération des familles du Rhône :**

Permanence tous les 4^{es} mardi du mois de 9 h 30 à 12 h à la Mairie de Vaugneray.

• Divers

- **Enlèvement gratuit des épaves de vieux véhicules :**

Entreprise Purmet - 147, route départementale à Saint-Pierre-de-Chandieu - Tél. : 78 40 29 30.

- **Centre Régional d'Information Routière :** Tél. : 78 54 33 33.

- **Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural du Rhône :** Permanence le 3^e mardi du mois de 9 h 30 à 12 h à la Mairie de Vaugneray.

- **Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (C.I.R.A.) :** Tél. : 78 63 10 10.

- **Centre d'Amélioration du Logement des Personnes Agées - CAL - PACT - PA :** 32, rue Thomassin - 69002 Lyon
Tél. : 78 38 25 77.

- **SIVOM des Monts du Lyonnais :** Tél. : 78 57 17 99.

- **Sauna, tennis, piscine :** 78 57 04 48

- **EDF-GDF Services Vienne**

- **Accueil-renseignements** (tous services) - Tél. : 74 01 08 61

- **Dépannage-électricité** - Tél. : 78 57 28 88.

- **Dépannage-gaz** - Tél. : 78 57 24 32

- **Caisse primaire d'assurance maladie** - 102, rue Masséna - 69471 Lyon cedex 06 - Tél. : 78 52 76 76

- **Caisse d'allocations familiales** - 23, boulevard Jules Favre - 69462 Lyon cedex 06 - Tél. : 78 65 60 96

- **URSSAF** - 6, rue du 19 mars 1962 - 69691 Vénissieux cedex - Tél. : 78 67 81 15

- **Le Conseil Général au service des Associations grâce à l'Espace Associatif du Rhône :**

Permanences juridiques et comptables.

Un nouveau service gratuit de conseil aux associations :

- **Permanences comptables :** Le mercredi

- **Horaires et lieu :** Espace Associatif - 143, rue Pierre Corneille 69003 Lyon - de 14 h à 16 h 30

- Seulement sur rendez-vous : d'une demi-heure au tél. : 72 61 77 34.

- Permanences assurées par les responsables experts-comptables de la section régionale de l'Association Française des Trésoriers d'Associations.

- **Permanences juridiques :** Le jeudi

- **Horaires et lieu :** Espace Associatif - 143, rue Pierre Corneille 69003 Lyon - de 13 h à 14 h

- Sur rendez-vous : d'un quart d'heure au tél. : 72 61 77 34

- Permanences assurées par l'équipe d'experts de Juristes Associations.

Se munir de tous documents utiles à l'instruction de votre demande.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

• Associations et sociétés

- **Anciens Combattants :**

Président : Deroux Roger 78 48 14 63

Secrétaire ou trésorier : Brochet Etienne

- **Association des Familles :**

Président : Tisseur Solange 78 48 10 32

Secrétaire ou trésorier : M^{me} Monier Yolande

- **Association des Artisans Commerçants et Industriels :**

Président : Bouchard Maurice 78 48 13 50

Secrétaire ou trésorier : Poccachard Alfred

- **Association Sportive et Culturelle :**

Président : Brochet Etienne 78 48 10 80

- **ASCP - Ass. Sport et Loisirs Quarathon :**

Président : Brochet Stanislava 78 48 10 80

Secrétaire ou trésorier : Grataloup Pierre

- **ASCP - Boule des Pins :**

Président : Auby Jacques 78 48 14 04 - 78 48 12 06

Secrétaire ou trésorier : Delorme Michel

- **Cercle Agricole :**

Président : Delorme René 78 48 12 09 - 78 48 11 46

Secrétaire ou trésorier : Fougerousse Denis

- **ASCP - Clique des Sapeurs-Pompiers :**

Président : Chavand Marcel 78 48 10 89

Secrétaire ou trésorier : Rossignol André

- **Club du Tilleul :**

Président : Pourcenoux René 78 36 40 77

Secrétaire ou trésorier : Avon Marcelle

- **Club Hippique « La Randonnée » :**

Président : Leclerc François 78 48 12 24

Secrétaire ou trésorier : Bornes Jacqueline

- **Comité des Fêtes :**

Président : Larue Henri 78 48 11 90

Secrétaire ou trésorier : Monthieux Blandine

- **Ecole de Musique :**

Président : Bouchard Marc 78 48 12 78

Secrétaire ou trésorier : Cellier Marguerite

- **Comité de la Foire :**

Présidents : Chantre Louis 78 48 14 66

Morellon J.-Michel 78 48 15 02

- **ASCP - Football :**

Président : Marignier Lucien 78 48 13 30

- **ASCP - Maison de la Rencontre :**

Président : Marignier J.-Paul 78 48 13 75

Secrétaire ou trésorier : Roux Andrée

- **Ass. « Les Mandrières » :**

Présidente : M^{me} Guillard 78 48 11 75

Secrétaire ou trésorière : M^{me} Garcin

- **Mutualité Sociale Agricole Section locale :**

Président : Bouchard Jean 78 48 10 97 - 78 48 12 61

Secrétaire ou trésorière : Petitjean Odette

- **Société de Chasse :**

Président : Tisseur J.-Claude 78 48 11 06

Secrétaire ou trésorier : M. Chanoz

- **Sou des Ecoles :**

Présidente : Mugnier Dominique 78 48 16 34

Secrétaire ou trésorier : Bezault Isabelle

- **Syndicat Agricole :**

Président : Petitjean Daniel 78 48 10 97

- **Club V.T.T. :**

Présidente : Gonnet-Rech Isabelle 78 48 15 45

- **Ass. de Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais :**

Président : Troili Alain 78 44 26 26

Secrétaire ou trésorier : Souteyrand Roger

- **Maison des Jeunes (M.J.C.) :**

Président : Morel Nicolas 78 48 10 67

COMITE DES FETES

Le 8 décembre 1994, soirée réussie.

Un temps favorable où les Trimarantes ont pu évoluer en plein air à la joie de tous les enfants présents. Les gaufres, le vin chaud, les noisettes grillées, le jus de fruits, les marrons chauds, ont été appréciés par tous.

Un grand merci à la boulangerie Dader pour les ingrédients gaufres, aux cafés Terrasse, La Cour du Roy, Le Cercle pour le vin chaud, à M. Jasserand pour les jus de fruits, à M. Ravel pour les noisettes.

Un merci particulier au Comité de la Foire pour la grosse participation pour la venue des clowns.

Jacques Poix Communications

CREE
COPIE
IMPRIME

IMPRIMERIE - PAPETERIE - PHOTOCOPIES noir/blanc - COULEUR

TIRAGE DE PLANS - Publication Assistée par Ordinateur

CRAPONNE
68, avenue Edouard Millaud

78 44 87 66 Fax 78 44 62 35

TASSIN
50, avenue Victor Hugo

78 34 89 18 Fax 78 34 88 91

CABINET D'ARCHITECTURE SERIZIAT E.U.R.L.

- Bâtiments pour collectivités locales
- Logements collectifs (location ou accession)
- Bureaux, Commerces, Industries et Santé

565, chemin de la Bruyère 69760 LIMONEST - Tél. : 78 35 24 15 - Fax 78 64 94 23

REFLETS DE LA VIE LOCALE

REPAS DE NOEL DES ANCIENS

Offert par la municipalité aux habitants de Pollionnay ayant atteint 70 ans, le repas de Noël réunissait, ce 10 décembre 1994, 55 convives dans la salle municipale.

Roger Deroux, adjoint aux affaires sociales, souhaitait la bienvenue à l'assemblée et présentait aux Anciens les souhaits de bonnes fêtes de Noël et de bonne santé de la municipalité et du CCAS pour l'année 1995.

Suivit un succulent repas, en tous points remarquable, composé par Olivier Terrasse.

Au dessert, Monsieur le Maire Raymond Duclos, après avoir présenté ses vœux, remercia toute l'équipe du CCAS et de l'association des familles, ayant mené à bien l'organisation et la réussite de cette fête (Monique Rivoire, Danièle Picotin, Jean Chantre, Solange Tisseur, Agnès Poccachard). Ses remerciements allèrent aussi au restaurateur et aux musiciens. Il regretta néanmoins les nombreuses absences de quelques soixante dix "Anciens".

On dit souvent, les absents ont toujours tort... cela a bien été vérifié. Ils auraient pu assister à un après-midi exceptionnel. Bernard et Maxime, musiciens chanteurs, ont enthousiasmé le public par un répertoire adapté. Maxime dédia l'Ave Maria de Schubert à notre centenaire toujours pimpante, Marie Clotilde Marignier.

Pierre Belmont ne put résister à cette chaleureuse ambiance de bel canto et, pour le plaisir de tous, nous offrit un pot pourri de chansons et extraits d'opérettes de la belle époque. Merci Pierre Belmont, c'était un régal !

La danse fut bien sûr à l'honneur. Tout le monde ou presque participa et c'est sur le rythme endiablé antillais de "Célymène" que s'acheva cette magnifique

fête de Noël. Celle-ci restera gravée dans les esprits, une photo de chacun étant offerte, Roger Deroux ayant été promu pour la circonstance photographe occasionnel.

Tout le monde se sépara dans la joie, se disant au revoir... à 1995. Aux absents de ce jour, à vous aussi l'on dit... à l'année prochaine.

Roger Deroux.



M.J.C.

Cette année, pour la première fois, la Maison de la jeunesse et de la culture de Pollionnay se dote d'un permanent en la personne de Jérôme Colrat.

Son action consistera à contribuer au développement de la M.J.C. et à se mettre au service de son conseil d'administration.

Mais au fait, qu'est-ce qu'une M.J.C. ? C'est avant tout un espace de vie où l'on pratique, où l'on s'initie à toutes sortes de disciplines. Il s'agit autant que possible de répondre aux besoins de formation et de culture, de sport ou de loisir des habitants.

Les activités ne s'adressent donc pas exclusivement à une seule tranche d'âge, mais bien à tout le monde : des plus jeunes aux plus âgés.

Aussi, si vous avez des idées d'activités, des projets, n'hésitez pas à nous contacter au 78.48.14.69.



SPORTS

Les jeunes savent aussi...

Licencié à l'ASM judo (Marcy-l'Etoile) depuis l'âge de 6 ans, Christophe Beauquis a terminé brillamment dans le mois suivant son 16^{ème} anniversaire, en septembre, les tests (combats, arbitrage, kata) pour la ceinture noire.

Le jeune judoka de Pollionnay pourra donc revêtir cette prestigieuse ceinture, laquelle lui a demandé un travail assidu et beaucoup de volonté.

Félicitations au jeune Christophe et à ses professeurs dévoués.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

QUE SE PASSE-T-IL A LA MAISON DE LA RENCONTRE ?

Soirée Sénégal

Mamadou Diallo et Magatte Dieng font vibrer le village aux rythmes des danses et des tam-tams.

En effet, ce soir-là, la Maison de la Rencontre avait organisé une soirée "Sénégal" et la salle polyvalente était tout juste assez grande pour accueillir l'affluence.

En première partie de spectacle, le diaporama présenté par Josette Marignier reflétait la nonchalance, la fierté, la poésie, l'élégance des femmes du Sénégal.

Puis, après la dégustation rafraîchissante de "bissaps", boissons locales sans alcool, préparées à base de plantes locales, l'assistance toute entière se laissait pénétrer par les rythmes soutenus des percussions de Magatte Dieng et les danses de Mamadou Diallo et de ses élèves.

Afrique, mon Afrique ! où le corps n'est qu'expressions : langage, passion, offrande... soutenues par les percussions lancinantes, envoûtantes !

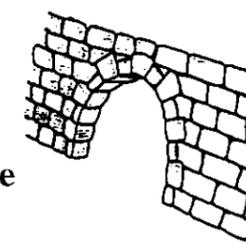
Mamadou Diallo, danseur chorégraphe, a participé cette année à la biennale de la danse de Lyon dans la troupe de Germaine Aconie. Avec Magatte Dieng, Griot percussionniste, ils ont tous deux le talent incontestable de transmettre leur culture par la musique et par le mouvement.

Soirée réussie s'il en fût ! Trop courte au gré de beaucoup !

Dates à retenir dès aujourd'hui

Dimanche 15 janvier 1995 à 10 h 30 à la Maison de la Rencontre, Assemblée Générale. Toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin à la vie du village sont cordialement invitées à y participer.

Marc BOUCHARD
Artisan Maçon



Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 78 48 12 78

Nous parlerons des activités, des projets de la Maison de la Rencontre. Vous pourrez exprimer vos désirs, proposer vos idées tout en dégustant un café-gâteau maison exceptionnel. Nous comptons sur votre présence.

Samedi 11 février après-midi. Sortie Métro-Musée ; avec visite du Musée Guimet - Muséum d'histoire naturelle après sa réfection complète.

Dimanche 2 avril après-midi. Sortie Métro-Musée avec visite du musée gallo-romain.

Dans les deux cas, les conditions et heures de départ et retour seront données par voie d'affiches le moment venu.

Atelier bois

Cette activité pourrait être mise en place au trimestre prochain, dans la mesure où certains problèmes pratiques seront résolus.

Si cette activité vous intéresse, contactez-nous à la Maison de la Rencontre.

L'équipe animatrice.

OU EN EST LE PRÉ-INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE POLLIONNAY ?

Depuis le bulletin municipal d'octobre 1991, l'équipe de la Maison de la Rencontre chargée de ce travail, œuvre dans le silence : elle fait peu parler d'elle, elle agit !

Malgré cela, les enquêtes se poursuivent et les dossiers s'accumulent. Pour mémoire, à ce jour sont répertoriés :

- les croix des chemins (cf bulletin municipal n° 31)
- les ponts
- les puits, points d'eau, adductions, captages
- la Mairie (cf plaquette "Les Mairies du Rhône" éd. 1991)
- les monuments commémoratifs
- les écoles

électricité générale - chauffage électrique

INSTALLATIONS
ISOLATION
VENTILATION

Marcel CHANTRE

12, rue du Dronaud
69670 VAUGNERAY

Tél. : 78 45 81 20

Voyages GILBERT
Havas Diffusion

15, rue de la Charité - 69002 LYON - Tél. : 78 34 78 09
186, cours Emile Zola - VILLEURBANNE - Tél. : 78 84 56 72

LOCATION DE CARS 8 à 80 places
Cars : toilettes - vidéo - air conditionné

Séjours - Circuits - Avions
Billets avions - SNCF
Programmes spéciaux pour groupes

REFLETS DE LA VIE LOCALE

- la chapelle Notre Dame de Lorette et de Saint André de Larny
- l'église, qui à elle seule a nécessité l'établissement de près de 300 affiches et photos différentes
- la mine de Verdy
- les carrières anciennes et en activité
- la fanum de Mercruy
- le cimetière et les monuments funéraires
- les voies de communications actuelles et anciennes
- les objets insolites, les véhicules, les sculptures, les outils, etc. (chaque élément faisant l'objet de recherches de localisation, d'identification, d'histoire, de description et photographie).

Actuellement, l'équipe travaille sur l'habitat ancien et moderne de la commune (type et caractéristiques). A ce sujet, nous remercions toutes les personnes qui nous ont si gentiment accueillis, nous permettant de prendre photos et mesures et qui nous ont conté l'histoire de leur maison (hélas, notre mémoire se perd !)

D'autres dossiers restent à établir : activités de jadis et d'aujourd'hui, évolution démographique, histoire de la commune et bien sûr géologie, hydrographie, toponymie.

Travail de longue haleine, qui plonge au plus profond des racines locales et d'où émergent de multiples questions. Légendes, supposition et interprétations nous incitent à beaucoup de prudence.

Si nos disponibilités de bénévoles nous le permettent, les derniers dossiers pourraient être remis à Mme Lavigne, secrétaire permanente du Comité du Pré-inventaire du Rhône à la fin de l'an prochain.

Ensuite, il restera à cette dernière et à la municipalité de Pollionnay d'apprécier l'opportunité d'éditer une plaquette "Pré-inventaire des monuments et richesses artistiques de Pollionnay". Et bien sûr, au Conseil

Municipal de voter les crédits qui seront nécessaires à cette édition.

Chacun pourra alors connaître et prendre conscience de la richesse de ce patrimoine qu'il nous incombe à tous de transmettre en bon état à ceux qui nous succéderont dans cette commune.

Lourde responsabilité quand on recense tout ce qui a disparu, tout ce qui a été modifié, voire, défiguré...

*L'équipe de pré-inventaire
J. Chavand - A. et M. Roux.*



ASSOCIATION DES FAMILLES DE POLLIONNAY

L'Association des Familles étant réaliste, lucide et constatant le peu d'intérêt que lui témoigne la population, le Bureau s'est interrogé sur sa raison d'être.

La décision, quant à l'avenir de l'association sera prise lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le mercredi 1^{er} février 1995.

Le Bureau



REFLETS DE LA VIE LOCALE

COMITÉ DE LA FOIRE

Chacun a pu en juger : le crû 1994 a été un bon crû. Nous avons bénéficié, il est vrai, d'un temps superbe qui a favorisé la venue de nombreux visiteurs, le commerce des exposants et le travail des organisateurs.

Malgré une configuration géographique qui ne facilite pas le déroulement d'une telle manifestation, les exposants ont été dans l'ensemble très satisfaits.

Rappelons la création cette année d'un stand élargi "les produits du village" regroupant des producteurs de notre commune. Nous espérons que d'autres seront tentés de les rejoindre, et que nous pourrons faire de ce stand un des pôles attractifs de notre Foire.

Nos remerciements vont à tous ceux qui ont participé à la préparation ou au déroulement de cette manifestation. Merci aussi au club hippique sans qui notre loterie n'aurait pas le succès qu'on lui connaît. Et qu'on nous pardonne, mais nous citerons tout spécialement (leur modestie dut-elle en souffrir) l'équipe "mixte" Comité des Fêtes-Foire qui a organisé les repas. C'était une première, et il fallait la mener à bien ; nous savons que c'est chose faite.

Il nous reste à préparer la Foire 1995, et tout d'abord réussir notre Assemblée Générale qui se tiendra le mardi 17 janvier 1995 à 20 h 30, Salle des Associations.

Volontaires attirés ou occasionnels, nouveaux habitants de la commune, simples curieux, venez assister à cette assemblée générale. Nous souhaitons une assistance nombreuse pour nous conforter dans la direction prise ; et bien sûr trinquer avec vous à la nouvelle année.

En attendant, le comité souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël, et présente à chacun ses meilleurs vœux pour 1995.

A bientôt.

Pour le bureau E. Brochet.



SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

Dans l'article du "Progrès" du 13 décembre 1994, Michel Mercier, président du Conseil général, déclarait : "Il faut que la population regarde avec nous..." "Je n'ai rien contre un contournement plus élargi..." "Nous avons commis des erreurs..." Vous avez bien compris que ces déclarations étaient relatives au contournement ouest par les Coteaux du lyonnais.

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons très brièvement informé sur les communes qui avaient manifesté leur opposition concernant ce projet.

Après avoir délibéré de février à octobre, les municipalités concernées ont constitué une véritable coordination du refus et porté, sous la forme d'un communiqué commun leur opposition aux représentants du département de la Région et de l'Etat.

Les municipalités cosignataires de ce texte ont osé dire **non** avant même d'être officiellement saisies par le Conseil général ou la COURLY, qui, oublieux des règles démocratiques, ne les avaient ni informées, ni consultées en amont de ces projets.

Notre comité, reconnaît le courage d'élus responsables et soucieux de l'avenir de leur commune et de leurs habitants ; la municipalité de Pollionnay a, dès le 5 avril 1994, participé activement à ce mouvement de refus.

Depuis le 6 juillet 1994 avec le fuseau choisi pour l'A89, nous savons qu'une bretelle de raccordement est prévue (Plan au 1/10 000) entre l'A89 et la RN7 au niveau de Charpenay, à Lentilly. Ce point était en 1989

Haute Coiffure Mixte

Rénato
Styliste



Craponne - 66, Edouard-Millaud

Dames : 78 57 33 60 - Messieurs : 78 57 32 29

La Cour du Roy

Restaurant gastronomique :

*Sa vue panoramique
Son jardin à la française
Son ruisseau à truites
et bien d'autres surprises*



Mariages - Banquets - Repas d'affaires - Séminaires

69290 POLLIONNAY Tél. : 78 48 15 73

Fermeture hebdomadaire le mardi et le dimanche soir



Matériels pour l'ennoblissement textile
protection de surface
stockage et manutention
industrie du papier

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)

Tél. : 78 48 11 44 - Fax : 78 48 11 45

REFLETS DE LA VIE LOCALE

le départ de l'axe Lentilly-Mornant lorsque les responsables du Conseil général déclaraient solennellement qu'il n'était pas dans leur intention de réaliser un contournement autoroutier pour un trafic national et international !...

Comment peut-on croire aujourd'hui les déclarations de ces mêmes responsables ?

Ce mépris des populations et de leurs élus communaux vient d'être confirmé par la décision du Préfet de constituer deux communautés de communes séparées à partir des deux SIVOM, en ajoutant arbitrairement des communes urbaines telles que Chaponost et Brignais, ceci sous la pression du maire de Brignais, alors que sur les 26 communes de la CRCL, 23 avaient rejeté cette extension !

Notre association dénonce ces pratiques et s'oppose à la création d'axes routiers inutiles créant un maillage de l'ouest prélude à une urbanisation en "couronne", pour intégrer notre région à un "grand Lyon" qui perdrait alors une partie de ces espaces verts et naturels prisés par ses habitants.

Sachez que la SCL maintient un niveau d'activité important sur toute l'actualité de notre région et principalement sur les projets autoroutiers.

En attendant, le comité de Pollionnay vous adresse à tous, pour vous, vos familles, vos amis et vos proches ses meilleurs vœux pour l'année 1995.

Alain Troili, pour le bureau.

chaîne manifestation, une journée portes ouvertes, aura lieu le dimanche 11 juin 1995, dans son local "la Remise", avenue Guerpillon.

Son conseil d'administration se compose comme suit :

- président d'honneur : M. Duclos, maire de Pollionnay.
- présidente : Christiane Guillaubey, sculpteur,
- vice-président : Nicolas Artheau, sculpteur,
- secrétaire : Jacqueline Pradelle,
- secrétaire adjointe : Arlette Marignier,
- trésorière : Josette Chavand,
- trésorier adjoint : Jean Bliem,
- conseillère artistique : Madeleine Lambert, peintre,
- membres : Pierre Giouse, Jean-Paul Marignier, Marie-Françoise Morin, Michel Pradelle,
- président d'honneur : M. Duclos, maire de Pollionnay.



ASSOCIATION RÉGIONALE DES VOLONTAIRES DU SANG

SECTION GRÉZIEU-POLLIONNAY.

Collecte de Sang

Notez dès à présent sur vos agendas les dates des prochains passages du CRTS à Grézieu la Varenne :

- le 22 mars 1995
 - le 21 juin 1995,
 - le 18 septembre 1995,
 - le 19 décembre 1995,
- de 16 h 30 à 19 h 15, au Centre d'Animation.

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 65 ans peut donner son sang. Alors pour que personne ne meure faute de sang, nous comptons sur votre présence.

Repas annuel

Il se déroulera à la salle des fêtes de Grézieu le samedi 28 janvier 1995.

Une boîte aux lettres est à votre disposition au centre d'animation.

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...



DU NOUVEAU SUR LE CANTON !

Pour un séjour agréable...

Depuis le 28 novembre, Emeraude 5, pavillon de séjour temporaire est ouvert...

Complément de la maison d'accueil et foyer logement, "les Emeraudes", cette belle demeure entièrement réhabilitée offre 14 chambres individuelles réparties sur deux étages avec ascenseur.

Chaque chambre meublée et décorée avec soin dispose d'une salle de bains avec sanitaires, et est équipée d'un téléviseur, d'un accès direct au réseau PTT, et d'un dispositif d'appel relié 24/24 h aux personnels soignants de l'établissement.

Une salle à manger et un salon confortablement meublés sont à la disposition des résidents. La restauration soignée est assurée par la maison d'accueil.

Une seconde salle à manger permet aux résidents et à leur famille de déjeuner plus intimement à l'occasion d'une fête familiale.

La vocation de cette structure s'inscrit dans la politique du maintien à domicile. Ce mode d'hébergement limité dans le temps est réservé aux personnes âgées autonomes dont la situation est provisoirement difficile. (Isolement, absence momentanée de l'entourage familial, par exemple).

Deux périodes d'ouverture sont proposées :

- une période blanche, hiver, ouverture jusqu'au 18 avril 1995
- une période verte, été, ouverture du 1^{er} juin au 15 septembre 1995.

Les résidents conservent le libre choix de leur médecin mais également de leur infirmière ou de leur kinésithérapeute.

Tout en étant indépendant de la maison d'accueil, Emeraude 5 bénéficie de tous les services et avantages de celle-ci (animation - coiffure - bibliothèque).

Pour un agréable séjour, contacter dès à présent Mme Pognant au 78 45 90 00.

LE POLE DE COMPÉTENCE "EAU" DANS LE DÉPARTEMENT DU RHONE

QU'EST-IL ?

Une structure de coordination et de réflexion des services de l'Etat :

- Préfecture du Rhône
- Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
- Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
- Direction Départementale de l'Équipement
- Direction Régionale de l'Environnement
- Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
- Service de la Navigation Rhône-Saône

A l'origine : la nouvelle loi sur l'eau

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 pose le principe d'une gestion globale et équilibrée de la ressource en eau jusqu'alors limitée à une approche sectorielle par filière d'usage de l'eau.

Une réponse : le pôle de compétence "Eau"

Pour répondre à ce souci de cohérence, une structure sous l'autorité du Préfet et associant les services de l'Etat intervenant dans le domaine de l'eau a été instituée afin de coordonner leurs actions respectives et de conduire des réflexions prospectives.

Ainsi le pôle de compétence "Eau", piloté par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, se préoccupe de la mise en œuvre de la nouvelle loi et de ses textes d'application et de la détermination des priorités d'action des services de l'Etat par bassin versant.

ASSOCIATION GENEVIEVE DUMONT

L'association "Geneviève Dumont, pour le développement de l'art contemporain", a été créée le 17 avril 1993 à l'initiative de la famille et des amis de Geneviève Dumont, sculpteur, née en 1943, décédée en 1986. Le but de cette association est d'assurer d'abord la conservation et la mise en valeur de l'œuvre de cette artiste issue de l'École des Beaux-Arts de Lyon, et plus largement, d'agir pour que soit assurée la pérennité des œuvres d'artistes contemporains principalement celles dont le domaine public s'est doté. Elle a son siège à Pollionnay, avenue Guerpillon.

Elle a tenu sa première assemblée générale le 19 novembre 1994, salle des Associations, et sa pro-

CARRIERES POCCACHARD SARL

PRODUCTION DE GORRE OCRE - ROUGE - JAUNE - GRAVILLONS LYONNAIS

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE ET DE CARRIERE

LA RAPAUDIÈRE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

TEL. : 78 48 13 14 - Fax : 78 48 17 54

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

QUE FAIT-IL ?

Une première action : la nouvelle répartition de la police de l'eau

La première réalisation du pôle a été la proposition de réorganisation des compétences des Services de l'Etat en matière de police des eaux, traduite par l'arrêté préfectoral du 29 mars 1994.

La démarche poursuivie affirme un souci de rationalisation et de simplification géographique et fonctionnelle. Elle fait coïncider l'exercice de la police des eaux et de la pêche, relie les nappes d'eaux souterraines d'accompagnement aux eaux superficielles et se concrétise de la manière suivante :

- **Service de la Navigation Rhône-Saône**
 - Rhône-Saône
 - Canal de fuite de Pierre Bénite
 - Canaux de Jonage et de Miribel
 - Plan d'eau de Miribel-Jonage et leurs nappes d'accompagnement
- **Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt**
 - Autres cours d'eau et leurs nappes d'accompagnement et autres nappes souterraines.
- **Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales**
 - Ensemble des actes se rattachant aux aspects sanitaires et aux périmètres de protection des captages pour l'alimentation en eau potable.
- **Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement**
 - Aspects techniques liés aux grands barrages, eaux minérales.

Les principales actions en cours et à venir :

- Définition de priorités d'actions sur le bassin versant Rhins-Trambouze
 - réduction des foyers de pollution
 - limitation des prélèvements d'eau industriels
 - protection du Lac des Sapins
- Poursuite de la détermination des priorités d'actions notamment sur les bassins versants suivants : Yzeron, Garon, Brevenne-Turdine.
- Protection de la nappe d'eaux souterraines de l'Est Lyonnais : élaboration d'un cahier des charges pour la réalisation d'une étude préliminaire à la mise en œuvre d'un mode de gestion concertée de la nappe.

LE BÉNÉVOLE

Espèce en voie de disparition

Lorsque les institutions officielles ne se sentent pas concernées ou lorsqu'elles sont défailtantes, il faut bien prendre le relais et venir en aide à son prochain.

Pour ce faire, on offre ce que l'on est en mesure de transmettre : l'enthousiasme, la joie, le savoir, le réconfort.

Tous les bénévoles, œuvrant (logiquement) dans la même direction : le bien des autres, devraient avancer la main dans la main. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas !

Pour ne pas tuer le bénévolat sortons de certaines querelles de personnes, balayons les susceptibilités, les vaines concurrences. Bannissons les refus, souvent courroucés, de ces bénévoles qui fuient devant l'offre du calendrier ou d'un billet de tombola avec toujours de **mauvaises excuses, sans valeur** : "je l'ai déjà, ça ne me concerne pas, j'ai déjà donné, ce n'est pas le lieu ou le moment !!"

Bien entendu, sont exclus de ces critiques les gens qui ont besoin qu'on les aide et les **bénévoles** toujours partant, désintéressés et solidaires, (les plus nombreux).

Toutes ces petites "choses" plus ou moins plates constituent la **forme** c'est à dire l'emballage, la façade du **bénévolat**.

Le **fond**, c'est l'essentiel, ce sont les actes, la finalité, c'est à dire la réussite de ce que l'on entreprend pour les autres, c'est le contraire de la gloire.

"S'entre-dévorer" (quelquefois passivement) comme le font "certains bénévoles" pour des questions de forme est non seulement ridicule mais destructif.

Permettez moi une citation :

"Comment coquin ! demander de l'argent à une personne de ma qualité !"
("Les précieuses ridicules" de Molière)

Paul Vial.

Le prochain bulletin paraissant fin mars 1995, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie **avant le 15 mars 1995. Merci.**



CARROSSERIE

VENTE NEUF ET OCCASION

GARAGE CHAPOLARD

Agent PEUGEOT

6, Route des Pierres-Blanches
69290 GREZIEU LA VARENNE

78 57 02 09

TOUT LE LINGE
DE MAISON

Hôtels - Usines
Restaurants - Cliniques

TRAVAIL SOIGNE

LIVRAISON RAPIDE
par tournées régulières
fréquentes

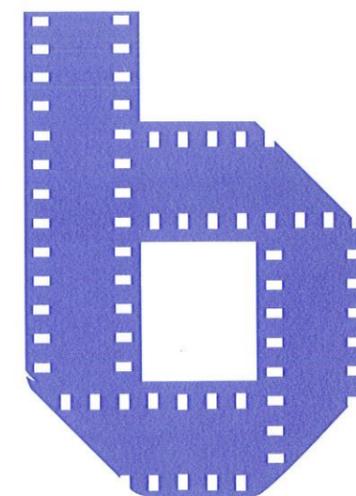
BLANCHISSERIE

DOCUMENTATION
OU RENSEIGNEMENTS
PAR TELEPHONE

SARL MORETTON

69290 POLLIONNAY - Tél. : 78 48 13 03

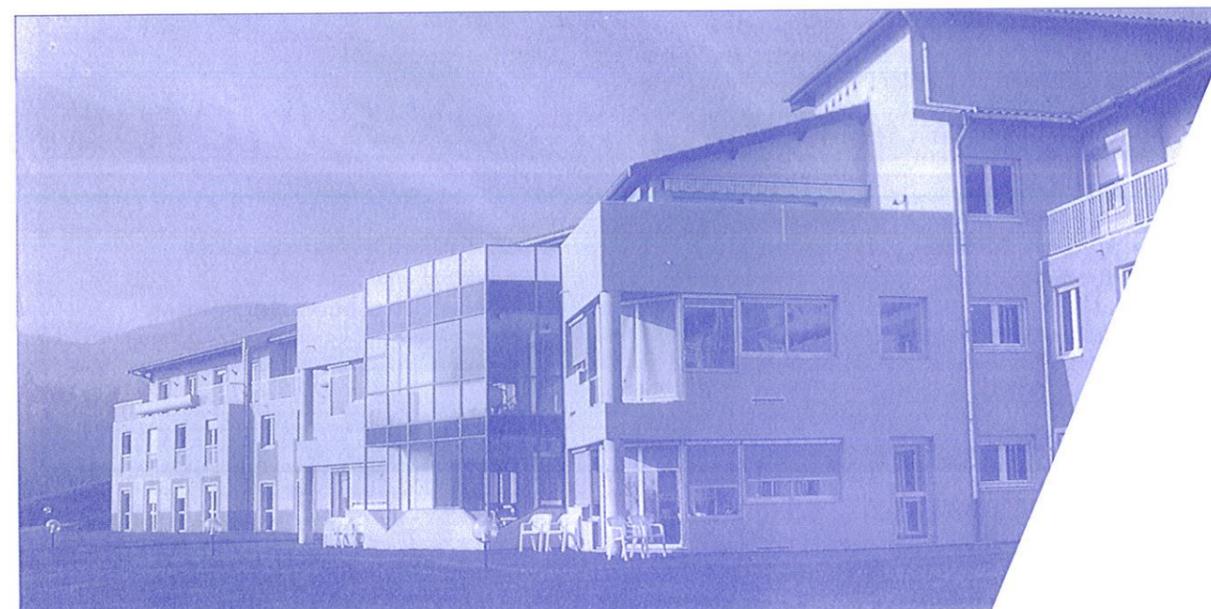
jean-louis bessenay
photographe



KODAK Express
Développement en 1 heure
ou 24 heures

78 57 04 89

103-105, av. Édouard Millaud 69290 Craponne



Etablissements médicalisés pour personnes séniles et désorientées

Les Aurélias Pollionnay

69290 Pollionnay par Craponne
Tél. : 78 87 42 42 - Fax : 78 87 42 00

Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge.
Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé.
Cure médicale

La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos



Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...



**Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés**



Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 78 87 18 58 - Fax : 78 87 82 96